

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'AMA (en date d'octobre 2025)				Mandat en cours Début
PRÉ	SIDENT			
1	Witold BAŃKA	Président	Pologne	1-janv23
VICI	PRÉSIDENTE		<u>'</u>	
2	Yang YANG	Vice-Présidente	Chine	1-janv23
MEMBRES INDÉPENDANTS				
3	Gabriella BATTAINI-DRAGONI	Membre indépendante	Italie	1-janv23
5	Venetia BENNETT	Membre indépendante	Australie	13-avr23
4	Patricia SANGENIS	Membre indépendante	Argentine	1-janv23
PRÉ	PRÉSIDENT DU CONSEIL DES SPORTIFS			
6	Ryan PINI	Président du Conseil des sportifs de l'AMA	Papouasie- Nouvelle-Guinée	13-avr23
MOI	JVEMENT OLYMPIQUE			
Représentant de l'ANOC				
7	Jiří KEJVAL	Membre du CIO, président du Comité national olympique de la République tchèque	République tchèque	1-janv23
Représentant de l'ASOIF				
8	Ingmar DE VOS	Membre du CIO, membre du conseil de l'ASOIF et président du FEI (équitation)	Belgique	1-janv24
Représentants du CIO				
9	Dagmawit Girmay BERHANE	Membre du CIO, Membre du Conseil, Comité national olympique éthiopien	Éthiopie	1-janv25
10	Nenad LALOVIC	Membre du CIO, Président de l'UWW (lutte)	Serbie	1-janv24
Représentant de la Commission des athlètes du CIO				
11	Humphrey Kayange EMONYI	Membre du CIO, Commission des athlètes du CIO	Kenya	1-janv25
AUT	ORITÉS PUBLIQUES			
Représentante de l'Afrique				
12	Amma TWUM-AMOAH	Commissaire à la santé, aux affaires humanitaires et au développement social, Union africaine	Ghana	18-mars-25
Représentant des Amériques				
13	Membre à confirmer	-	-	-
Représentant d'Asie				
14	Koji MUROFUSHI	Conseiller principal, Ministère de l'Education, de la Culture, des Sports, des Sciences et de la Technologie	Japon	1-janv23
Rep	résentante de l'Europe			
15	Matvii BIDNYI	Ministre de la Jeunesse et des Sports	Ukraine	1-janv25
Représentante de l'Océanie				
16	Anika WELLS	Ministre des Communications, Ministre des Sports	Australie	1-janv25

Les membres du Comité exécutif sont nommés par le Conseil de fondation pour des périodes de trois ans.

Conformément aux Statuts de l'AMA, en cas de décès ou d'incapacité d'un membre du Comité exécutif, le membre sera remplacé immédiatement par le Conseil de fondation ou, à titre temporaire, par le Comité exécutif, la désignation tempo définitive que par la ratification du Conseil de fondation au plus tard lors de sa prochaine séance.

Mandat en cours Fin 31-déc.-25 31-déc.-25 31-déc.-25 12-avr.-26 31-déc.-25 12-avr.-26 31-déc.-25 31-déc.-26 31-déc.-27 31-déc.-26 31-déc.-27 17-mars-28 31-déc.-25 31-déc.-27

31-déc.-27

raire ne deviendra